

# PRAP 2S - PREVENTION DES RISQUES LIES A L'ACTIVITE PHYSIQUE ALM

Ref. SA379

#### Durée:

4 jours (28 h.)

## Les participants et leur prérequis :

Toute personne appartenant à l'activité d'aide et de soins en établissement, dont l'activité physique consiste à aider des personnes aux capacités physiques souvent défaillantes

La formation a une durée de validaiter de 24 mois, le stagiaire devra effectuer un recyclage (MAC) avant la fin de ce cycle.

#### Notre intervenant:

Moniteur PRAP formé INRS

### L'organisation:

Lieu: A déterminer Occitanie

Dates : à déterminer

Horaires: 08h30 17h00

#### Coût par participant :

3012 € HT (3614.4 € TTC)

Renseignements et inscriptions :

Sabine ACCO

#### **LES OBJECTIFS:**

Cette formation a pour but de permettre aux personnes désirant devenir acteur PRAP 2S :

- D'améliorer ses conditions de travail en analysant les situations de travail et en proposant des améliorations.
- D'être acteur de sa propre prévention en appliquant les principes de sécurité physique et d'économie d'effort
- Maitriser la démarche d'accompagnement à la mobilité
- D'identifier l'aide technique appropriée en fonction du résultat de l'analyse faite dans le cadre de l'accompagnement

# NOTRE CHOIX PEDAGOGIQUE ET LES MODALITES D'EVALUATION:

- Alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques de manutention
- Exercices pratiques sur poste de travail et actions correctives
- Evaluation qualitative et quantitative effectuée par les participants en fin de formation
- Remise d'un document de cours aide-mémoire & Boîte à outils
- Remise d'un certificat de stage.

Travail intersession : temps estimé : 20min de travail personnel pour une analyse de situation de travail

Evaluation qualitative et quantitative effectuée par les participants en fin de formation

#### LE CONTENU DE LA FORMATION:

- Ouverture de la formation.
- Présentation de l'animateur.
- Présentation des apprenants et de leurs attentes.
- Présentation des objectifs et des méthodes pédagogiques et d'évaluations.

#### Jour 1 matin

Être capable de se situer en tant qu'acteur de prévention des risques lies à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement

- Comprendre l'intérêt de la prévention
- Les différentes étapes d'une démarche de prévention et les différents acteurs et le rôle de chacun
- La règlementation, les trois niveaux de prévention et le cadre réglementaire pour chacun et à chaque niveau

Sabine ACCO FORMATION - Rue Fritz Lauer, ZA LANNOLIER - 11000 CARCASSONNE Tel 04 68 25 00 84 - mail : sabine@accoformation.com

- Les statistiques
- Les enjeux de la prévention.
- Connaître les risques de son métier
- Mécanisme d'apparition du dommage
- Les différentes atteintes à la santé
- Définition de l'accident de travail.
- Définition de la maladie professionnelle
- · Les risques du secteur d'activité.

#### Jour 1 après midi

Être capable d'observer et d'analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la sante susceptibles d'être encourues

- Caractériser les dommages potentiels liés à l'activité physique en utilisant les connaissances relatives au fonctionnement du corps humain
- Anatomie / pathologie
- Les TMS : définition et biomécanique.
- Observer son travail pour identifier ce qui peut nuire à sa santé.
- Analyse d'une situation de travail et décrire sa situation de travail en tenant compte des complexités
- Travail prescrit/ travail réel et les différentes phases de l'activité de travail réel
- Les déterminants de la situation de travail susceptibles de provoquer les atteintes à la santé.
- Approche globale et systémique.

#### Jour 2 matin

Être capable de participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement

Proposer des améliorations de sa situation de travail

Repérer les causes et agir sur l'ensemble des déterminants de sa situation de travail

- En adéquation avec les 9 PGP.
- Approche organisationnelle.
- Approche technique.
- · Approche humaine.
- Faire remonter l'information aux personnes concernées.
- En identifiant l'interlocuteur pertinent et approprié
- En Utilisant les procédures et des outils de communication

interne à l'entreprise.

- Se protéger en appliquant les principes de sécurité physique et d'économie d'effort. (PSPEE)
- Les principes de PSPEE
- Les différentes aides techniques et leur utilisation

#### Jour 2 après midi

L'accompagnement à la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi

- Les enjeux d'un accompagnement :
- Pour la personne accompagnée : enjeux humains
- Pour l'accompagnant : enjeux humains
- Pour la structure : enjeux socio-économiques, règlementaire
- Séquencer les déplacements naturels permettant de se mouvoir
- Repérer les différentes étapes nécessaires au déplacement naturel
- Déterminer les capacités nécessaires à la réalisation des déplacements

#### JOUR 3 matin

Restitution du travail intersession

#### Evaluation certificative du Module prévention

#### **Evaluation certificative PRAP 2S**

- Observer et décrire une situation de travail
- Repérer les situations dangereuses
- Détecter les risques d'atteintes à la santé
- Rechercher les déterminants responsables des situations dangereuses
- Proposer des améliorations

#### Jour 3 après midi

L'accompagnement à la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi (suite)

 Analyser une situation d'accompagnement afin de s'assurer des possibilités de la personne aidée à réaliser son déplacement seule

Recueil d'information sur la personne aidée :

Les tests prédictifs

Sabine ACCO FORMATION - Rue Fritz Lauer, ZA LANNOLIER - 11000 CARCASSONNE Tel 04 68 25 00 84 - mail : sabine@accoformation.com

- Les documents et support divers accessibles
- Identifier les capacités de la personne aidée à réaliser les étapes du déplacement naturel
- Analyser et identifier les déterminants liés à l'environnement facilitant ou limitant le déplacement
- Identifier les risques pour la personne aidée

#### Jour 4 matin

- Caractériser les aides techniques au regard des situation d'accompagnement
- Identifier les différentes aides techniques
- Déterminer l'aide technique appropriée à la situation, en fonction de l'environnement et des déterminants de la personne aidée.

#### Jour 4 après midi

- Mettre en oeuvre l'accompagnement
- La guidance verbale
- Compenser les incapacités sans portage délétère
- Intégrer l'aide technique approprié si nécessaire
- Evaluation « Accompagnement à la mobilité »

#### **EVALUATION DE LA FORMATION**

Bilan

Sabine ACCO FORMATION - Rue Fritz Lauer, ZA LANNOLIER - 11000 CARCASSONNE Tel 04 68 25 00 84 - mail : sabine@accoformation.com